



La loi Macron ? Du cousu main pour les patrons !

Ecrive en fonction des desiderata du patronat, la loi Macron contient des dispositions très dangereuses pour le monde du travail. Elle prévoit notamment :

- 1) Un recours facilité, pour les patrons, aux licenciements économiques.**
L'annulation d'un PSE par un tribunal administratif sera sans effet pour les salariés concernés, qui n'obtiendront ni réintégration ni indemnité.
- 2) Une réforme des prud'hommes, de la médecine et de l'inspection du travail défavorable aux salariés.** Des affaires pourront demain être jugées par des formations composées seulement d'un employeur et d'un salarié sous l'autorité d'un juge professionnel. La justice y perdra. Médecine et inspection du travail pourront être réformées par ordonnance. Sûrement pas pour augmenter leur pouvoir.
- 3) Extension du travail dominical et de "soirée".** Avec des contreparties loin d'être assurées.
- 4) Impunité élargie pour la délinquance patronale.** Aujourd'hui, des peines de prison sont prévues en cas d'entrave patronale au fonctionnement des instances de représentation du personnel. Avec le projet Macron, ces peines seraient purement et simplement supprimées.

Ce nouveau bombardement antisocial intervient parallèlement à un projet de remise en cause fondamentale des institutions représentatives du personnel.

Le MEDEF veut élever le niveau d'effectif ouvrant le droit à l'élection de DP ou de CE. Il veut même remplacer toutes les instances actuelles (DP, CE, CHSCT) pour les fusionner dans un conseil d'entreprise unique aux droits encore plus rabotés.

Le projet de loi Macron n'est en rien créateur d'emplois et n'apporte aucune réponse au chômage en hausse, au pouvoir d'achat en baisse, au mal logement important, à la croissance des inégalités !

L'actuelle négociation sur les seuils sociaux, projet supplémentaire du patronat contre le monde du travail, donne des raisons supplémentaires de se mobiliser pour dire non aux multiples mauvais coups que Medef, gouvernement et majorité préparent.

**Faisons du lundi 26, jour de la présentation du projet Macron
à l'Assemblée nationale, une grande journée d'action,
de luttes et de manifestations.**

Rendez-vous à 13 heures à Chaussée-d'Antin